MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 59 (1960), p. 1-28

Jean Sainte Fare Garnot

Défis au destin.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DÉFIS AU DESTIN[1]

PAR

JEAN SAINTE FARE GARNOT

I

Dans beaucoup de pays, aux époques les plus diverses, il a toujours été et il est demeuré admis, en milieu populaire, que la santé, le bonheur, la réussite constituent de la part de celui qui les possède ou les obtient, une sorte d'offense implicite et comme un défi jeté, sans le vouloir, au Destin. Quiconque se distingue par la naissance, les aptitudes physiques ou morales, la richesse, devient objet d'envie et court, par là même, un risque à l'égard du Sort. Ce risque s'accroît lorsque le bénéficiaire des dons précités attire l'attention sur lui, sur ses qualités, s'il tire vanité des privilèges reçus, les tient pour acquis, une fois pour toutes[2]. Certaines personnes, d'ailleurs, sont plus vulnérables que d'autres, en particulier les enfants. Les représailles du Destin ont des agents très variés. Tantôt c'est la mort, personnifiée ou non. Tantôt c'est un esprit (djinn ou ʿafrīt en pays d'Islam). Tantôt une puissance maléfique diffuse qui s'exerce par le « mauvais œil »[3], quelquefois à l'insu des êtres porteurs de celui-ci[4].

[1] Communication faite au IX^e Congrès international des Religions, Tokyo 1958. La présente étude est née, si je puis dire, d'une série de conversations tenues, en quelques jours, avec les maîtres de l'Islamologie française, Régis Blachère, Henri Laoust, Henri Massé, Louis Massignon, d'autres collègues, tels que le R. P. de Menasce, M^me Germaine Diéterlen, Octave Guéraud, Jean Leclant, Guy Stresser-Péan, et notre amie Cérès Wissa-Wassef, de Gîza. A tous j'adresse l'expression de ma profonde gratitude.

[2] Est-il besoin de rappeler que, selon une croyance répandue dans la Grèce antique, la *Némésis* prenait pour cible les gens trop heureux, trop ouvertement satisfaits d'être heureux, trop ambitieux, enfin et qui, sous un rapport quelconque tombaient dans la « démesure »?

[3] Sur le mauvais œil il existe, on s'en doute, une énorme bibliographie. Je donne les références les plus importantes dans l'Appendice IV.

[4] Par exemple les étrangers, même si leurs intentions sont pures, ont souvent, dans la campagne égyptienne, la réputation d'avoir le mauvais œil (voir appendice IV).

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ces croyances sont largement répandues dans l'Égypte contemporaine, aussi bien chez les Coptes que chez les Musulmans. Après la naissance, longtemps différée, d'un garçon, on cherche à protéger celui-ci contre la maladie ou tout autre accident, soit en déguisant son sexe [1], soit en le déclassant, socialement. Les parents, même s'ils jouissent d'une large aisance, n'hésitent pas à mendier aux environs, pour rassembler le trousseau de l'enfant [2]. On l'habille mal; on néglige sa tenue et jusqu'aux soins d'hygiène et de propreté les plus élémentaires. On s'abstient, notamment, de chasser les mouches suspendues en grappes à ses yeux, au risque de provoquer l'ophtalmie, puis la cécité [3]. En visite, on ne doit pas s'enquérir de la santé d'un enfant, encore moins le féliciter sur sa bonne mine, car l'auteur de tels compliments peut, du même coup, transmettre le mauvais œil [4]. Cette prophylaxie *a contrario* s'étend quelquefois à l'onomastique. Bien curieux est le cas, signalé par Louis Massignon [5] d'un soldat de la légion arabe (1918), appelé « Détritus » (*Zubāla*). Un tel nom

[1] Winifred S. Blackman, *Les Fellahs de la Haute Égypte,* trad. J. Marty, Paris 1948, p. 68 « Quelquefois la sage-femme se laisse acheter pour tenir secret le sexe du nouveau-né; si on y met un prix suffisant, elle consentira à faire croire aux villageois que cet enfant est une fille... Autre protection contre le mauvais œil : on habille souvent un garçon en fille jusqu'à l'âge de deux ans environ, présumant que tout le village s'y trompera ». Observations faites en Haute Égypte, entre 1910 et 1925. Cf. aussi J.-A. Jaussen, *Le mauvais œil, Revue Biblique* 1924, p. 402 « Voici un fait qui s'est produit au dispensaire des Sœurs (à Naplouse) en septembre dernier (1922). Une femme apporte, un matin, un superbe enfant qui était un peu indisposé; elle le tient caché entre ses bras. A la salle de consultation la Sœur infirmière lui demande si c'est une fille ou un garçon ? « C'est une fille, c'est une fille », répond cette femme à haute voix. Et, dans le creux de l'oreille, elle murmure à la Sœur : « C'est un garçon, mais ne le manifestez pas, car mes voisins le frapperaient de l'œil ».

[2] Cette information, transmise par Cérès Wissa-Wassef, est d'autant plus intéressante qu'elle a été recueillie dans le quartier résidentiel de Gîza, donc en milieu urbain, à une époque récente.

[3] Informateurs : Henri Massé (observation faite antérieurement à 1914), Cérès Wissa-Wassef. Sur l'usage d'habits plutôt grossiers cf. W. S. Blackman, *ouvr. cit.*, p. 65 : « Avant qu'il naquit (*il s'agit d'un garçon*), sa mère avait perdu plusieurs autres enfants en bas âge. Il portait une robe de genre particulier, faite d'une toile à sac, avec capuchon, le tout taillé d'une seule pièce. La mère m'a dit, et d'autres me tinrent le même propos, que ce costume était mis à l'enfant pour qu'il vive ». Le même auteur écrit (p. 184) : « ...la principale raison pour laquelle les enfants sont laissés dans un tel état de saleté n'est autre que la croyance au mauvais œil et la crainte qu'il inspire ».

[4] Cet interdit existe aussi, de notre temps, parmi les Indiens du Mexique (renseignements transmis par Guy Stresser-Péan).

[5] Communication orale.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ne s'explique, semble-t-il, que par la rare beauté de l'enfant à sa naissance [1]. C'est là, peut-être, un cas limite, mais d'autres, probants aussi, ont été observés dans les pays arabes. Jacques Berque, dans sa belle monographie, *Histoire sociale d'un village égyptien au XX^e siècle* [2], cite deux noms péjoratifs que l'on donnait parfois, en Basse Égypte, au début du siècle, après la mort, en bas âge, de plusieurs enfants, « pour désarmer le sort ». L'un est « Mendiant » *Shaḥḥāḏ* (شَحَّاذ); nous le retrouverons dans un instant, sous une autre forme, en Afrique noire. L'autre, typiquement égyptien (le millième est la plus petite unité monétaire de l'Égypte) est *Millīm* (مِلِّيم), que l'on pourrait traduire par : « Centime ». Cérès Wissa-Wassef me communique d'autres exemples de ces noms péjoratifs, attestés en Égypte, de nos jours même. Ce sont : « Nu », *ʿUryān* (عُرْيَان), « Négresse » (= esclave), *Ǧāriya* (جَارِيَة), *Shiḥāḍa*, « Mendicité » (شِحَاذَة) et « Serpillière », *Ḫīša* (خِيشَة). Enfin, Louis Massignon a eu la bonté de me signaler deux autres noms péjoratifs datant du Moyen Age : « Le périssable », *Yamūt* (يَمُوت) et « Celui qui passe », *Yazūl* (يَزُول). Il me semble toutefois, d'après les explications qu'il m'a données, que, dans ces deux cas, la crainte du mauvail œil ou du sort jaloux n'a rien à faire, mais seulement le désir de plaire à Dieu par un excès d'humilité. A *Yazūl* s'oppose en effet l'un des qualificatifs d'Allah, *al-Bāqī* (البَاقِي) « Celui qui dure » et le nom *Yamūt*, d'ailleurs très rare aussi, aurait été donné en pensant à son contraire *Yaḥyā* (يَحْيَى), « Celui qui vit » (c'est le nom de saint Jean-Baptiste, *Coran*, XIX, 7, etc.).

En Afrique noire, des faits du même ordre sont connus. Chez les Téda [3], dit M^me^ Charles Le Cœur, « il existe des noms qui, pour conjurer le mauvais

[1] Cf. Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger 1909, p. 321 : « Naturellement toute chose, toute personne est d'autant plus exposée au mauvais œil qu'elle est bonne et belle. Dans l'antiquité arabe, les beaux jeunes gens ne s'en allaient en public, au marché, par exemple, que le visage couvert d'un voile ». De son côté, W. S. Blackman, *ouvr. cit.*, p. 184, écrit : « ...on estime dépourvu de sagesse celui qui laisserait un enfant devenir trop beau, car il serait entre tous exposé à se faire jeter un sort, à subir les attentats de l'œil envieux ».

[2] Paris-La Haye 1957, p. 11.

[3] Le domaine de ces peuplades s'étend « des rives du Tchad à la bordure Sud de l'Edeyen de Mourzouk, du Ténéré à l'oasis de Koufra ».

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sort, dissimulent la qualité qu'on souhaite à l'enfant en désignant le défaut contraire : 'Le bon à rien', 'Le peu brave', 'Le laid'» [1]. En pays Dogon, selon Mme Germaine Dieterlen [2], lorsqu'une femme, après une série de couches malheureuses, réussit à mettre au monde un enfant sain, il n'est pas rare que le nouveau-né recoive un nom péjoratif : «Mendiant» (*Garibu*), par exemple [3], ou «captif de forgeron» (*dyemme gunno*) [4]. L'Extrême-Orient connaît aussi cet usage. P. Huard et M. Durand nous apprennent qu'au Viêt-Nam, le nom personnel de l'enfant — s'il existe — a fréquemment pour substitut «un simple numéro d'ordre ou un nom répugnant, destiné à éloigner de lui les diables» [5].

En Égypte, les techniques agricoles et artisanales sont demeurées, jusqu'à une époque récente, à peu près les mêmes, depuis des millénaires, et l'on peut en dire autant, dans une assez large mesure, des mœurs. Quels qu'aient été les changements imposés par la pénétration successive du Christianisme et de l'Islam, bien des coutumes en usage dans ce pays, notamment au Sa'id, remontent en fait à l'Antiquité [6]. Dès lors une question se pose. Quelle était l'attitude des anciens Égyptiens, dans les circonstances évoquées plus haut? La crainte superstitieuse de tenter le sort était-elle connue chez eux, et jusqu'à quel point? Ou bien ignoraient-ils et méprisaient-ils ce «complexe», dans leur comportement à l'égard de l'avenir, de leurs enfants, d'eux-mêmes? Tel est le délicat et vaste problème dont je souhaiterais au moins traiter ici quelques aspects.

[1] *Autour de l'Enfant,* dans *Le monde noir,* numéro spécial 8-9 de *Présence africaine,* mars 1950, p. 251.

[2] Communication orale.

[3] Ce nom «dérive probablement du songhai n'gareko» (lettre du 29 juillet 1958).

[4] «C'est-à-dire «esclave de gens de caste», ce qui est péjoratif à l'extrême» (lettre du 10 juillet 1958).

[5] *Connaissance du Viêt-Nam,* École Française d'Extrême-Orient, Hanoi 1954, p. 96. D'ailleurs «le moi est haïssable. Tout ce qui est à soi doit être qualifié d'humble (tiên), de délabré (tê) et de mal fait. On parlera de sa "chétive carcasse", de sa "sordide masure"» P. Huard et M. Durand, *Ouvr. cit,* p. 101.

[6] Ces survivances ont été étudiées par Winifred Blackman, dans le dernier chapitre (XVIII) de son livre, déjà cité, et par Abbas Bayoumi, *Survivances égyptiennes,* in *Bulletin de la Société royale de Géographie,* Le Caire 1937, p. 279-287. Voir aussi Mohammed Ghallab, *Les survivances de l'Égypte antique dans le folklore égyptien moderne,* Paris, Geuthner (imprimerie Bosc frères et Riou, Lyon), 1929.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

II

Les documents littéraires ne sont ni très nombreux ni très explicites. Le mauvais œil, qui devait, en Égypte, jouer un certain rôle sous les Ptolémées et un grand rôle sous les Césars [1], est cité, dans les textes, dès l'époque saïte. Ceux-ci n'entrent pas dans les détails et, bien antérieurement, les Égyptiens connaissaient et vénéraient l'« œil bénéfique », arraché par Seth à Osiris, guéri par Thot et rendu sain (d'où son nom « le sain », *wḏ3.t*), dont l'importance, même à la Basse Époque, semble avoir été plus grande que celle du mauvais œil. Tout cela ne nous mène pas loin. L'un des plus beaux contes du Nouvel Empire, dont nous n'avons, malheureusement, qu'un seul manuscrit, où la fin manque [2], a pour héros un fils de roi, prédestiné à la mort violente, qui n'hésite pas à entrer en lutte avec le Destin [3]. Ce fils de roi, par définition de grande naissance, est en outre jeune, beau, vigoureux, passionnément aimé par la femme qu'il a conquise, de haute lutte, sur de nombreux et puissants rivaux, ainsi qu'il sied à un « prince de conte de fées ». Mais ce ne sont aucune de ces qualités, aucun de ces avantages qui font de lui une victime promue aux assauts d'un sort jaloux. D'autre part, ni dans ses discours, ni dans ses actes, le prince n'anticipe sur l'avenir; pas un instant il ne se glorifie de son bonheur. Il n'y a donc que peu de choses à tirer, pour notre enquête, de l'étude de ce récit; cette autre piste n'est pas non plus la bonne.

Au contraire, l'onomastique, trop souvent méconnue, se révèle une source d'information d'une richesse étonnante. Nous pouvons la mettre à contribu-

[1] A l'époque romaine, il était de bon ton, à la fin d'une lettre, d'y exprimer des vœux pour la santé du destinataire, « et de ses enfants (τέκνα) à l'abri du mauvais œil » (ἀβασκαντα). Communication d'Octave Guéraud.

[2] Cet exemple n'est point unique. Plusieurs chefs-d'œuvre de la littérature égyptienne antique, notamment le « Conte du Naufragé », le « Conte des deux frères », le « Voyage d'Ounamon », la « Controverse d'un homme las de la vie avec son esprit » (*Lebensmüder*), et un traité théologico-politique, le « Document de théologie memphite » (inscription de Shabaka), ne nous sont connus que par un seul manuscrit ou un seul texte.

[3] Cf. Jean Sainte Fare Garnot, *L'Homme et le Destin, d'après un conte égyptien du Nouvel Empire,* in *Journal de Psychologie normale et pathologique,* 1950 (vol. 43), p. 230-238. La meilleure traduction de ce conte (dont la source est le papyrus 10060 du British Museum) est celle de Gustave Lefebvre, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique,* Paris 1949, p. 118-124.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

tion dans des conditions excellentes grâce aux beaux travaux d'Hermann Ranke [1]. Or, les sondages opérés dans l'inventaire exhaustif des noms propres égyptiens qu'il nous a laissé sous le titre *Die Aegyptischen Personennamen* [2], font apparaître, chez ceux qui, jadis, ont inventé ou adopté ces noms, une mentalité toute autre — du moins au premier abord — que celle dont il a été question plus haut. Cette diversité, pour ne pas dire cette opposition, doit être précisée, nuancée, si l'on veut en tirer la matière de comparaisons fécondes. Mais avant d'entrer dans le détail des faits égyptiens antiques, il est nécessaire de rappeler quelques principes de classification.

III

Du point de vue de la forme, les noms propres des sujets des pharaons, souvent aussi ceux des pharaons eux-mêmes, se divisent en trois groupes [3] :

1° Les noms *qualificatifs*, qui sont des substantifs, ou des dérivés substantivaux en *yod* (nisbés) ou en *waw* final sur une racine verbale, ou même des participes substantivés, attribuent au porteur, homme ou femme, une certaine qualité, physique ou morale, ou le situent à un certain plan, dans une hiérarchie quelconque.

2° Les noms que, faute d'un terme plus adéquat, je propose d'appeler *narratifs* ou *descriptifs*, parce qu'ils constituent des phrases entières, des trois types classiques (non verbales, verbales, pseudo-verbales) [4], énoncent un fait, décrivent une situation, formulent une idée, qui peut être un pro-

[1] Un excellent résumé de ces travaux a paru, en français, par les soins de l'auteur, dans la *Chronique d'Égypte*, juillet 1936 (n° 22), p. 293-323, sous le titre : *Les noms propres égyptiens.*

[2] Glückstadt-Hambourg-New York 1935 (Band I, Verzeichnis der Namen). Le tome II, consacré à l'interprétation du matériel onomastique rassemblé dans le premier, a paru en 1952. Il s'y trouve aussi d'importants compléments, la documentation s'étant beaucoup accrue, l'on s'en doute, dans l'intervalle. Cf. J. Sainte Fare Garnot, *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXXVII (1956), p. 317-328.

[3] Je cherche à simplifier, et aussi à faire court. On pourrait proposer d'autres divisions et subdivisions; c'est ce qu'a fait Ranke au tome II de son grand ouvrage.

[4] C'est la terminologie de Gardiner et de Lefebvre. Voir, dans la *Grammaire de l'égyptien classique*, de G. Lefebvre (2e éd., Le Caire 1955), les caractéristiques de ces trois types de phrases.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

gramme [1]. Ces phrases, comme l'a montré Ranke [2], ou bien ont été prononcées lors de la naissance, ou bien ont été imaginées après coup, mais dans tous les cas elles tendent à servir les intérêts du porteur du nom.

3° Les noms *optatifs* sont des désignations qualificatives ou narratives dont l'effet est rejeté dans l'avenir; il s'agit, par définition, de souhaits, non de constatations. Je citerai, comme exemples, un substantif : « Leur princesse » (= « que la nouvelle née soit leur princesse ») et une phrase pseudo-verbale : « Que Khnoum soit favorable » (lors de la naissance). Cette troisième catégorie, dans laquelle rentre le nom royal si connu *Amenothès* [3], est, en ancien égyptien, abondamment représentée.

Noms *qualificatifs* et noms *narratifs* se complaisent à faire l'éloge de l'enfant qui a reçu l'un d'entre eux en lui attribuant les dons les plus flatteurs ou le rang le plus enviable, comme s'il s'agissait d'un adulte. Voici des exemples : « Le beau, La belle, Le grand, Le fort, Le florissant » (qualités physiques, noms du premier type); « Belle-est-sa-face, Sa-face-est-belle, Comme-elle-est florissante » (qualités physiques, noms du second type); « Le doux, La douce, Le juste, Le justifié, L'excellent » (qualités morales, noms du premier type); « Le prince, Le seigneur, Le maître, La maîtresse, Le général, Le trésorier, Le prêtre, Le richard » [4], (rangs éminents noms du premier type, qualificatif); « Son-maître-vient, C'est-ma-princesse » (rangs éminents, noms du second type). Dans les deux séries, la seconde, surtout, il y a des prises de position relatives au présent qui attirent l'attention sur des événements

[1] Lorsqu'Aménophis III, par exemple, adopta comme nom de couronnement *Khaʿ-em-Maʿat*, « celui-qui-a-fait-son-apparition-avec-la Justice », il entendait rendre manifeste, non seulement sa *légitimité*, mais sa dévotion à la Justice, celle-ci devant être sa compagne dans l'avenir, comme elle l'avait assisté au jour du couronnement. Ce nom rentre dans la série *qualificative*. Mais dans la série *narrative* les noms à programme ne sont pas rares non plus. Ainsi : « Mon-dieu-est-pour-moi-comme-une montagne » (et donc continuera de l'être).

[2] Notamment dans l'article de la *Chronique d'Égypte*, cité plus haut, note 17.

[3] *ʾmn-ḥtp*(*.w*) : « Qu'Amon soit satisfait (= favorable). Construction : sujet + pseudo-participe, 3e personne du singulier (vocalisé : *ḥǒtp*(*.ĕw*).

[3] Littéralement : « le multiple (*ʿšʿ*) en fait de biens » (= celui qui a de nombreux biens).

[4] J. Berque, *ouvr. cit.*, p. 11, nous apprend que cette même formation était connue en Égypte, au début du siècle : « Leur dame », *Settuhum*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

heureux, lesquels auraient pu ne pas être, ou sur des circonstances favorables, qui pourraient bien changer. Ainsi (noms du second type) « Il-possède-la-santé, Il-a-sa-fortune [1], Elle-est-en-bonne-santé-dans-ma-main (propos de sage-femme) ». Il y a mieux ou pire; dans ces mêmes noms, très nombreuses sont les *anticipations sur l'avenir,* dans le sens faste, naturellement. Ces anticipations, à l'époque actuelle, dans les milieux populaires du Proche-Orient évoqués au début de la présente étude, paraîtraient si présomptueuses et même si scandaleuses que je crois devoir les énumérer presque toutes : « Il-vivra, Il-sera-en-bonne santé, Il-ne-mourra-pas (*Nen mŏwt-ef*), Ma-force vitale (*Ka*)-ne-sommeillera-pas » (second type); « Celui (celle)-qui-vivra, Celui (celle)-qui-sera-en-bonne santé » (premier type). Mais le nom le plus inattendu, qui, dans l'optique mentionnée plus haut, porte au Destin le défi le plus grave, est celui, attesté plusieurs fois sous le Moyen et le Nouvel Empire, de particuliers ou de membres d'une famille royale appelés « Porte-bonheur » [2]. On imagine, en restant dans l'une des lignes de pensée dites — bien à tort — primitives, les catastrophes qui pourraient, j'allais écrire qui devraient s'abattre sur les malheureux affligés d'un tel nom. Apparemment l'idée de ces catastrophes n'a même pas effleuré l'esprit des « donneurs de noms » égyptiens, c'est-à-dire des parents, auxquels la notion du Destin, bon ou mauvais [3], et de ses caprices, était pourtant familière.

Trouve-t-on, dans les séries *qualificatives* ou *narratives* de l'onomastique égyptienne antique, des dénominations comparables aux noms péjoratifs du Proche-Orient ou de l'Afrique noire? Après ce qui vient d'être dit, la chose serait surprenante et je ne puis, en effet, citer de ces noms, en Égypte même, qu'un seul exemple sûr. Sous le Nouvel Empire, deux fois, il est arrivé qu'une

[1] Littéralement : « Est-à-lui-la-santé », « Sont-à-lui-ses biens ».

[2] Littéralement : « Celui qui est venu (au monde) en apportant (sous) les bonnes choses », *ỉ.ỉ ḥr-nfr.wt.*

[3] Cf. notamment G. Thausing, *Der aegyptische Schicksalsbegriff,* in *Mitteilungen des Deutschen Instituts für Aegyptische Altertumskunde in Kairo,* Band 8, Berlin 1939, p. 46-70. Le destin funeste, notamment dans les textes sapientiaux, est personnifié par Shai (*šꜣi*); le destin bénéfique par la déesse Ermoute (*Rnn-wt t*). Voir encore l'article *Schicksal,* dans H. Bonnet, *Reallexicon der Aegyptischen Religionsgeschichte,* Berlin 1952, p. 680-681.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

petite fille fût nommée « La mauvaise ». Mais son correspondant masculin, « Le mauvais », n'est pas attesté et ceci donne à réfléchir. Si les fillettes ont reçu un nom à ce point désobligeant, c'est peut-être, simplement, qu'on espérait un garçon, et que leur naissance a été, pour les parents, une désillusion cruelle. Dans cette hypothèse, la crainte du Destin, la volonté de déprécier l'enfant, pour le sauvegarder, seraient tout à fait étrangères au choix du nom. Jean-Paul Lebeuf, à Pemgui (pays Kangou), chez les Fali, a relevé le nom d'une fille qui s'appelait, elle aussi, « mauvaise » (*maî*). « Son père, écrit-il, avait été éprouvé par de nombreuses difficultés, maigres récoltes, habitation écroulée, maladies, etc. Il pensait que la naissance d'une fille était un nouveau malheur ajouté aux autres car, disait-il, « je porte malheur, cette enfant ne grandira pas » [1]. D'autres noms égyptiens, très rares, moins nettement péjoratifs, mais assez peu flatteurs quand même, sont les suivants : « Sans-nom (= *Nemo*), L'inconnu, Leur inconnu (inconnue), On-ne-sait-pas-qui-c'est, Je-ne-le-connais-pas [2] ». Ces noms, clairement apotropaïques, ont pour objet d'empêcher la divulgation du « nom caché », qui est le nom réel. Ils se rapprochent, dans la mesure où ils tendent à exercer une protection, de *Zubāla* et de *Garibu* (« mendiant »), mais ils en diffèrent par l'absence de tout caractère proprement humiliant. Ces noms déguisent ceux qui les portent, sans toutefois les offenser. En tout état de cause, ils demeurent exceptionnels et limités à une époque (Moyen Empire).

Je n'ai rien dit des noms *optatifs*. Ce n'est pas que leur étude ne pût comporter d'utiles enseignements, et l'on trouverait, dans cette catégorie, maintes désignations qui, sous une forme positive, ne seraient pas sans risques. Mais, s'il y a quelque imprudence à conférer un nom tel que : « Il-sera-en-bonne-santé » — et nous avons vu que de tels scrupules n'existaient pas toujours, puisque ce nom est attesté — il n'y en avait aucune à nommer un enfant : « Qu'il-possède-la-santé », s'agissant alors d'un simple vœu, d'une proposition

[1] *Le Nom chez les Fali* (en collaboration avec Manouka Laroche), *Journal de la Société des Africanistes*, t. IX, fasc. 1er, Paris 1939, p. 107-108.

[2] « Sans-nom » se retrouve, sous la forme *Atsiz* (avec le suffixe privatif *-siz*) dans l'onomastique turque. Mais le cas est différent, cette appellation ayant été portée par des gens sans généalogie — quelquefois des aventuriers — fiers de s'être faits eux-mêmes, de ne rien devoir à leurs « ancêtres ». Je dois cette précieuse information à Louis Massignon.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dubitative et conditionnelle. Bien mieux, en subordinant la réalisation du souhait au consentement ou à la faveur d'une divinité, on faisait œuvre pie, et c'était autant de gagné. C'est ainsi que de petits Égyptiens, dans les temps antiques, furent nommés : « Qu'Isis-accorde-la-vieillessse » ou « Qu'Oubastit-donne-la-santé! »

IV

Comment, dans le cadre géographique de la vallée du Nil, où les conditions de vie, en gros, sont demeurées longtemps les mêmes, où tant d'idées et de coutumes ont si peu changé, où la race, en dépit des invasions, est demeurée presque pure, des attitudes d'esprit aussi différentes ont-elles pu naître et se succéder? Gardons-nous des généralisations arbitraires : on va voir qu'il n'y a pas eu succession pure et simple mais, dans une assez large mesure, coexistence de deux orientations mentales en principe exclusives l'une de l'autre.

Tout d'abord, il faut tenir compte des milieux, des classes. Dans l'Afrique du Nord et en Proche-Orient, les superstitions relatives au mauvais œil, la croyance à la vindicte du Sort et à la possibilité de la déjouer par l'obscurité, l'insignifiance et jusqu'au dénigrement de soi-même, sont largement répandues parmi les campagnards, les petits artisans, les représentants des classes les moins éduquées et les moins favorisées. Dans les villes, les universités, les administrations, auprès des titulaires de certains emplois publics, les choses ne se passent point toujours ainsi. D'autre part, un peu partout, et même chez les humbles, la volonté d'effacement, l'effort tenté pour apprivoiser, en quelque sorte, un Destin naturellement jaloux et pour neutraliser l'envie, ressort caché du « mauvais œil » [1], n'a jamais empêché personne de donner aux enfants des noms le plus souvent bénéfiques. Si, dans l'Arabie ancienne, à l'époque de Mahomet et antérieurement, des noms d'animaux (souvent diminutifs) à valeur caritative ont été attribués fréquemment [2], dès le VII^e^ siècle, les noms

[1] Sur l'envie, comme « principe actif » du mauvais œil (Éd. Doutté), voir plus loin, Appendice IV, 2 *d*. En grec *βασκαίνω* signifie à la fois « fasciner », « jeter un sort » et « envier ». Même dualité de sens dans le substantif *βασκανία*. En latin, *invidere*, comme me le rappelle Octave Guéraud, a pour sens premier : « jeter un regard (hostile) sur ».

[2] Je dois ces informations à l'obligeance de M. Régis Blachère. L'apparition des noms

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du type qualitatif se sont substitués à eux, en grande majorité, et le prestige que leur ont valu, en les portant, les saints, les héros de l'Islam et des pays arabes, ont achevé de les consacrer dans l'usage. Or ces noms, je l'ai dit plus haut, sont bénéfiques : Ḥasan (حَسَن) « Le beau », Ḥassān (حَسَّان) « Le très beau », Ḥusayn (حُسَيْن) « Le belleau », Ǧamīl (جَمِيل) « Le gracieux », ʾAmīn (أَمِين) « Le fidèle », etc. De même, en Afrique noire, par exemple chez les Fali, on rencontre, à côté de noms péjoratifs (« La mauvaise », citée plus haut, « paresseux », « bavard », « mort » (!)) des noms élogieux ou même flatteurs. Le plus typique est : *bęskǫy* (nom de fille) « Dieu m'a faite belle » [1].

L'ancienne Égypte a pu, a dû connaître cette pluralité d'opinions, cette diversité de tendances et d'attitudes. Elle a tenu compte du mauvais œil, la chose n'est pas douteuse, mais cette croyance s'est répandue assez tard, principalement dans les campagnes, parmi les gens simples, bref là où, de nos jours même, elle a cours. Néanmoins ces gens simples, et à plus forte raison les gens cultivés et la classe dirigeante, n'éprouvaient aucun scrupule, quand il

d'animaux (de quadrupèdes, en particulier, et même d'insectes) dans l'onomastique de l'ancienne Égypte remonte aux deux premières dynasties. Sur les vases entreposés dans les souterrains de la pyramide à degrés, et qui datent de cette époque, Pierre Lacau a relevé, gravés ou peints, plusieurs noms de petits (notamment *šꜣ* « le gecko ») et de moyens quadrupèdes, et aussi des noms de poissons, portés par des hommes. Ces noms ont eu la vie longue. « Le lion » (*mꜣi*, Ranke I, p. 144) est resté en faveur, comme nom propre d'homme, de l'Ancien Empire au Nouvel Empire; « la souris (mâle) » (*pn.w*, Ranke I, 133) a été porté, comme nom d'homme également, de l'Ancien Empire à l'Époque grecque, inclusivement. Ces noms, qui mériteraient une étude d'ensemble, sont aussi très divers, noms de grosses bêtes (« le lion », déjà cité, « l'hippopotame », Ranke I, 339, ou de petites bêtes (« le rat », Ranke I, 261, « le criquet », *ibid.*, 428), de bêtes sauvages (« le léopard », *rw ꜥbw*, cité par P. Lacau), semi-domestiques (« la gazelle », « la hyène », Ranke I, 261), [on sait que les Égyptiens engraissaient les hyènes et s'en servaient à la chasse], ou domestiques (« la génisse », Ranke I, 356, « le chien » (la chienne), « le chat » (la chatte), gracieuses (« la gazelle-mâle », « la gazelle-femelle », Ranke, I, 352), farouches (« le loup », « la louve », Ranke I, 80), ou simplement pittoresques (« le cynocéphale », *gif*, Ranke, I, 350). Les diminutifs ont été moins fréquemment employés que plus tard en milieu arabe; je ne puis guère citer que *wnšš* « le petit loup » (Moyen Empire, Ranke, I, 80) en face de « le loup » *wnš*, « la louve » *wnš.t* (Moyen Empire), *tꜣ wnš.t* (Nouvel Empire, cf. les transcriptions grecques *τουανσις* et *τουωνσις* que cite Ranke, *Ouvr. cit.*, I, 355).

[1] Jean-Paul Lebeuf, *Le Nom chez les Fali, Journal de la Société des Africanistes*, t. IX, fasc. 1er, Paris 1939, p. 106, 108, 112, 113.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

leur naissait des enfants, à leur donner des noms bénéfiques, et ils ne croyaient pas, ce faisant, les mettre en danger, ni braver le Destin. Pourquoi? L'explication est à chercher, semble-t-il, dans la croyance, admise depuis toujours, à la valeur efficiente de la parole. La doctrine du verbe, *créateur, parce que verbe,* n'était point particulière à l'Égypte antique; elle s'était élaborée et diffusée dans tout le Proche-Orient antique et a gardé un sens, dans cette même région, de notre temps, mais nulle part et à aucun moment cette doctrine n'a été plus agissante, plus indiscutée, que sous les Pharaons et dans leur royaume. Un nom tel que *Yamūt* « Le périssable » (par opposition à *Yaḥyā* « celui qui vit ») se conçoit en milieu islamique, mais non dans la société égyptienne d'autrefois, où il aurait, pour son porteur, entraîné la mort [1]. Inversement, en appelant un enfant *Nen-mǒwt-ef* : «Il-ne-mourra-point », bien loin de tenter le sort, on réalisait la condition nécessaire et suffisante à cette survie. Il y avait donc, la chose n'est pas douteuse, des contradictions entre certaines des idées le plus généralement reçues, mais les inquiétudes suscitées par les unes étaient, apparemment, moins fortes que les espoirs inspirés par les autres.

V

Il serait intéressant de savoir ce que les chrétiens d'Égypte, dans les premiers temps de l'Église, pensaient du mauvais œil, et les moyens spéciaux — s'il en était — qu'ils employaient pour le combattre [2]. L'Islam, en tant que religion, n'ignore pas le mauvais œil. Le Prophète a dit : « le *ʿayn* est une réalité » et certains même assurent qu'il en avait subi, victorieusement,

[1] Dans une célèbre incantation des *Textes des Pyramides,* (§ 1268-1274), les surnoms injurieux qui sont attribués à plusieurs divinités du cycle osirien, et dont chacun fait allusion à une déficience quelconque, leur sont donnés pour nuire (en assurant la permanence de l'infirmité ou du défaut) et non simplement pour offenser. Cf. Jean Sainte Fare Garnot, *Religions égyptiennes antiques, Bibliographie analytique* (1939-1943), Paris, 1952, p. 230-231 : « Je pense que, lorsqu'on appelait Khenti-irti le « saliveur » (§ 1270 *b*), celui-ci recommençait à baver (allusion à un fait désobligeant qui jouait un rôle dans sa légende); de même les blessures d'Horus et de Seth se rouvraient si on les nommait l'« aveuglé par un porc » (§ 1268 *b*) et le « châtré » (§ 1269 *b*) ». On trouvera la liste complète de ces surnoms injurieux de l'Appendice II.

[2] La recherche a été esquissée, avec sa science et son talent habituels, par W. Spiegel-

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'épreuve [1]. Son ressort étant l'envie, on peut, selon les termes de l'avant-dernière Sourate du Coran, « se réfugier près de Dieu contre le mal que fait l'envieux » [2] et il est bien connu qu'on atténue les dangers d'un compliment fait mal à propos en disant : *Ma sha' Allāh* « Ce que Dieu veut arrive », ou *Ṣallā ʿalā-n-Nabī* « Bénissez le Prophète » [3]. Toutefois l'Islam, dans la mesure où il est abandon à la volonté divine, ainsi que l'indique son nom même, ne propose aucun remède spécifique et n'apporte aucune garantie totale aux coups du sort ni contre la jalousie du Destin, que l'agent de celle-ci soit, ou non, le mauvais œil [4]. Il en allait autrement dans l'Égypte antique. Contre le mauvais œil, les sujets des Pharaons prenaient pour alliés les dieux eux-mêmes. C'est ce que prouvent deux séries de noms propres, optatifs ou impératifs, bien curieux, tels que : « Daigne-Mout-tuer-le-mauvais œil! » et : « Écarte-le-mauvais œil! » A la liste de ces noms, dressée, il y a longtemps, par Spiegelberg [5], nous pouvons ajouter quelques exemples instructifs (ainsi : « Que-l'Amon-du-Kôm-l'écarte ») et des variantes suggestives (« Que-Maʿat-prévale-(contre)-le-mauvais œil! ») [6]. D'autre part les anciens Égyptiens s'efforçaient de limiter les risques courus, dans la vie, par leurs enfants, en leur donnant des noms, optatifs ou narratifs, qui les plaçaient sous la protection des dieux (« Qu'Amon-le-sauve! ») ou attribuaient à ceux-ci des décisions

berg, *Der Böse Blick im altägyptischen Glauben,* in *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde* 1924 (Band 59), à la fin de cet article (p. 154). Mais il y a des documents nouveaux qu'il faudrait aussi interpréter (notamment dans les textes manichéens).

[1] Qastallānī sur Boukhārī, *ṣaḥīḥ,* VIII, 391, cité par Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord,* p. 322, note 2.

[2] Sourate CXIII, v. 5, citée par Ed. Doutté, *bid.,* p. 320, note 3.

[3] Cf. Ed. Doutté, *ibid.,* p. 321, qui renvoie à Bel, *La Djizya,* in *Journal asiatique,* 1903, p. 359-365, et Winifred S. Blackman, *ouvr. cit.,* p. 186.

[4] Voir les commentateurs de la Sourate LVIII, 51, notamment *al-khāzin,* IV, 333 (Ed. Doutté, *ouvr. cit.,* p. 322, note 3).

[5] *Art. cit.,* p. 149-154. Cette liste, complétée sera reproduite à l'Appendice II.

[6] Ranke, *ouvr. cit.,* I, p. 70, n° 23, ne traduit pas ce dernier nom, qu'il transcrit : *ḥʿ-mȝʿ-ỉr.t-bỉn.t.* En réalité le signe 𓆄 est certainement à lire *mȝʿ.t* « Maʿat » (et non : *mȝʿ* « le juste ») et il faut suppléer ensuite la préposition *r* (<=>) qui, déjà réduite à *ĕ,* dans les textes de cette époque, disparaissait dans un mot composé aussi long. Elle n'avait donc pas besoin d'être écrite. Il faut, je crois, comprendre ainsi : « Que-se-tienne debout (*ḥʿ*)-Maʿat-(contre)-le-mauvais œil! » (plutôt que : « Es besteht des Wahre (berechte) von dem bösen Auge », SPIEGELBERG, *Böser Blick,* p. 153). C'est-à-dire : « qu'elle prévale contre lui ». On oppose ici les droits de la déesse personnifiant la Justice aux terreurs suscitées par

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

favorables engageant leur sort (« Amon-a-dit : « Il-vivra! ») [1]. J'étudierai ailleurs ces « noms de protection divine »; leur existence, leur nombre, leur diversité montrent que, dans l'ancienne Égypte, ce sont les croyances religieuses, pourtant multiples et sans autre unité que celle du culte [2], qui fournissaient, contre la superstition, les meilleures armes.

Épisy, le 30 juin 1958.

la croyance au mauvais œil, et l'on demande implicitement à la première de dissiper les secondes en en abolissant la cause.

[1] Littéralement « il sera-à-vivre » (*iw.f-(r)-ʿnḫ*). Qu'il s'agisse bien de cette construction (attestée, dès le Moyen Empire, dans un nom propre, Ranke I, p. 14, n° 20) est prouvé par la transcription copte ⲕⲁⲙⲉⲛⲧⲉⲃⲱⲛⲝ du nom *Dḏ Mnṯ.w iw.f (r) ʿnḫ*, Ranke, I, p. 411, n° 3. Dans cette transcription, le verbe « vivre » est à l'infinitif (*ʿónĕḫ*) et non au qualitatif (*ʿónḫ*[*.ĕw*]) il est donc traité comme s'il était précédé d'une préposition telle que *r* (⟺) ou, à la rigueur, *ḥr* (mais dans cette seconde hypothèse, le sens obtenu : « il est en train de vivre », ne s'accorderait pas avec le contexte).

[2] Cf. Drioton, dans Drioton-Vandier, *l'Égypte*, 3e éd., Paris 1952. La lutte contre le mauvais œil, à l'époque gréco-romaine, était sûrement du ressort des prêtres; autrement on n'eût pas conservé dans les bibliothèques des temples ces « formules pour repousser le mauvais œil ou protéger contre le mauvais œil » dont il est fait mention à Edfou (*Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde*, 1871 (Band 9), p. 44, citée par Spiegelberg, *Böser Blick*, p. 153).

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

APPENDICES

I. BIBLIOGRAPHIE

Mes collègues et amis Gian Franco Folena, professeur à l'Université de Padoue, Henri Laoust, professeur au Collège de France, André Caquot et Jean Nougayrol, directeurs d'études à l'École pratique des Hautes Études, Jean Leclant, professeur à l'Université de Strasbourg, m'ont apporté, dans l'élaboration des notes qui vont suivre, l'aide la plus généreuse et la plus éclairée. Je les remercie très sincèrement.

« Les phénomènes psychologiques ou sociologiques par lesquels la personnalité de l'individu s'exalte dans la langue en une attitude d'assurance présomptueuse ou même de « défi au destin » et, inversement, se minimise, dans la crainte d'éveiller la jalousie des dieux ou du sort sont, je crois, répandus dans toutes les langues, et particulièrement dans les milieux où la superstition se rencontre avec une conception existentielle ou magique du pouvoir des mots » (G. F. Folena, lettre du 20 juillet 1958). Sur tous ces faits, en dehors des remarques d'Otto Jespersen dans ses ouvrages généraux (*Language*, Londres 1922; *Mankind*, Oslo 1925), on peut consulter :

W. Havers, *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, Vienne 1945 (*Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften, Wien, Philologisch-Historische Klasse*, 223, 5).

A. Meillet, *Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes*, dans *Linguistique historique et linguistique générale*, tome I, Paris 1921, p. 281-291.

G. Bonfante, *Études sur le tabou dans les langues indo-européennes*, dans *Mélanges de linguistique offerts à Ch. Bally*, Genève 1939, p. 195-207.

E. Rolland, *Faune populaire de la France*, tome VIII, 2 (1902) — notamment sur les euphémismes dans le vocabulaire cynégétique, les tabous de superstition (le mot « belette ») ou les formules apotropaïques, telles que l'expression italienne *in bocca al lupo*.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

E. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord,* Alger 1909, p. 364-366 — sur les noms de bon et de mauvais augure, et les euphémismes, en arabe vulgaire.

J. Marouzeau, *Le parler des gens moyens. Interdiction des convenances et tabou de sentiment,* dans *Journal de Psychologie normale et pathologique,* tome XXIV (1927), p. 611-617.

B. Migliorini, *Eufemismo,* dans *Enciclopedia Italiana,* tome XIV (1932), p. 553-554, *sub vocabulo.*

E. Gamillscheg, *Französische Bedeutungslehre,* Tubinge 1951, p. 125-133.

S. Ullmann, *Précis de sémantique française,* Berne 1952, p. 259-261.

« Dans le domaine de l'anthroponymie, je connais plusieurs cas de surnoms péjoratifs donnés, en Italie, aux enfants (« petit singe », « petit cochon »), mais aucun *nom de baptême;* il est d'ailleurs malaisé d'établir si les noms de ce type ont été donnés pour mettre les enfants à l'abri de la maladie, de la mort, du φθόνος θεῶν, ou pour des raisons d'ordre affectif (« diminutifs » plaisants). Dans le *Codex diplomaticus longobardicus* (VII^e-X^e siècles), publié par Schiaparelli (Rome, 1929-1933), on trouve, à côté de *Bellus* et *Riccus* (« beau » et « riche ») les noms *Grossulus, Rusticus, Fabrulus* attribués à des enfants dont les parents sont d'un rang social élevé. Il n'est pas certain que ces faits linguistiques soient justiciables de la même explication que *Zubāla* « détritus » ou *Shaḥḥād* « mendiant », en Égypte ou en Palestine; le Christianisme, en introduisant le « nom de baptême », a changé radicalement la conception superstitieuse du nom propre (bien que le Moyen Âge donne souvent une valeur « augurative » et même existentielle aux noms de personne) » (G.-F. Folena, lettre du 20 juillet 1958). Sur les noms propres du Proche Orient, du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, on consultera notamment les ouvrages suivants :

a. Égypte antique :

Hermann Ranke, *Die Aegyptischen Personennamen,* Hambourg-Glückstadt, tome I, 1935, tome II, 1952.

b. Mésopotamie antique :

J. J. Stamm, *Die Akkadische Namengebung,* Leipzig 1939 (Mitteilungen der Vorderasiatisch-aegyptischen Gesellschaft. 44 Band).

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

c. Domaine de l'arabe classique :

F. Wüstenfeld, *Register zu den Genealogischer Tabellen der Arabischen Stämme und Familien*, Göttingen 1853 (dictionnaire des noms propres contenus dans les généalogies arabes).

——, *Ibn Doreid's genealogisch-etymologisches Handbuch*, 1854 (édition du *Kitāb ul 'ištiqāq* d'Ibn Doreid).

Th. Nöldeke, *Einige gruppen semitischen Personennamen*, dans *Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft*, Strasbourg 1904, p. 73-106 (noms d'animaux employés comme noms de personnes).

E. Littmann, *Arabische Hypocoristica*, dans *Studia Orientalia Ioanni Pedersen dicata*, Copenhague 1953, p. 193-199.

d. Domaine du sud-sémitique (sud-arabique et nord-arabique) :

G. Ryckmans, *Les noms propres sud-sémitiques*, Louvain 1934.

E. Littmann, *Safaitic Inscriptions* (Princeton University Archaeological Expedition to Syria, Division IV, Section C), Leyde 1949, pl. XXV-XXVIII.

Van den Branden, *Le Thamoudein*, Louvain 1950.

e. Nabatéen :

J. Cantineau, *Le Nabatéen*, Paris 1932 (dictionnaire contenant les noms propres, avec des éléments de comparaison).

E. Littmann, *Nabataean Inscriptions from Egypt*, dans *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, tomes XV (1953), p. 18-26, et XVI (1954), p. 232-235.

f. Algérie :

Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes, Alger 1885.

II. NOTES D'ONOMASTIQUE ÉGYPTIENNE

Les exemples suivants sont empruntés à l'ouvrage d'Hermann Ranke, *Die Aegyptischen Personennamen*, Glückstadt-Hambourg 1935.

1. NOMS QUALIFICATIFS

a. Qualités corporelles :

 *nfr* «le beau» (grec , *-ναυφις*), p. 194, n° 1. De la Ire dynastie à la Basse Époque.

 *nfr.t* «la belle», p. 201, n° 10. Ancien Empire, Moyen Empire, Nouvel Empire.

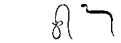
 *ʿ3* «le grand», p. 57, n° 2. Moyen et Nouvel Empire.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

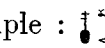
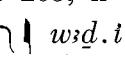
 *tꜣ ꜥꜣ.t* « la grande », p. 354, nº 13. Du Nouvel Empire à la Basse Époque.

 *nḫt* « le fort », p. 209, nº 16. De l'Ancien au Nouvel Empire. Sous le Moyen Empire, très fréquent.

 *wꜣḏ* « le florissant », p. 74, nº 14. De l'Ancien Empire à la Basse Époque.

 *wꜣḏ.t* « la florissante », p. 74, nº 29. Ancien et Moyen Empire.

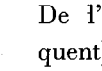
 *rwḏ* « le prospère », p. 220, nº 12. De l'Ancien Empire à l'Époque grecque.

Dans un certain nombre de cas, le dérivé en *yod* () ou en *waw* () final existe, à côté de l'adjectif ou du participe substantivé. On a, par exemple :  *nfr.i*, var. (p. 203, nº 11) et *nfr.w* (p. 203, nº 17), sur *nfr* « être beau »;  *wꜣḏ.i* (p. 75, nº 13), sur *wꜣḏ* « être verdoyant, florissant ».

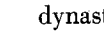
b. Qualités morales ou mentales :

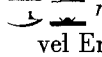
 *nḏm* « le doux », p. 215, nº 8. De l'Ancien au Nouvel Empire (fréquent).

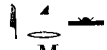
 nḏm.t « la douce », p. 215, nº 24. De l'Ancien au Nouvel Empire (fréquent).

 *pꜣ nḏm* « le doux », p. 114, nº 10. Nouvel Empire (fréquent) et XXIe dynastie.

 *mꜣꜥ* « le juste », p. 144, nº 16. Nouvel Empire.

 *iḳr* « l'habile », p. 47, nº 16. Du Moyen Empire à l'époque grecque.

 *iḳr.t* « l'habile » (femme), p. 47, nº 20. Moyen Empire.

 *mnḫ* « l'excellent », p. 153, nº 3. Moyen et Nouvel Empire.

 *rḫ mi Rꜥ* « le savant, comme Rê », p. 226, nº 9. Nouvel Empire (XVIIIe dynastie).

c. Dignités, charges :

 *wr* « l'important », p. 80, nº 13. Moyen et Nouvel Empire.

 *wr.t* « l'importante », p. 82, nº 7. Moyen et Nouvel Empire.

 *pp mr mšꜥ* « le général », p. 100, nº 18. Nouvel Empire (fréquent).

 *pꜣ mr pr-ḥḏ* « le trésorier », p. 100, nº 17. XXe dynastie.

 *nb* « le maître », p. 183, nº 1. De l'Ancien au Nouvel Empire.

 *nb.t* « la maîtresse », p. 187, nº 17. De l'Ancien au Nouvel Empire.

 *pꜣ sr* « le prince », p. 117, nº 12. Nouvel Empire (fréquent).

 *ꜥšꜣ ḫ.t* « le richard », p. 71, nº 12. Nouvel Empire (fréquent).

 *pꜣ ḥm ntr* « le prêtre », p. 115, nº 16. Nouvel Empire (fréquent) et Basse Époque.

 *ḥn.wt* « la princesse », p. 242, nº 18. De l'Ancien au Nouvel Empire.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les dérivés par suffixation, notamment d'un *i* (), existent aussi dans ces deux dernières séries de nom. Ainsi :  *wrỉ*, p. 82, nº 20 (Ancien et Moyen Empire), en face de *wr* « le grand », « l'important ».

d. Noms qualificatifs, par anticipation :

 *ʿnḫ.tỉ.fỉ* « celui qui vivra », p. 68, nº 22. Ancien et Moyen Empire (fréquent).

 *ʿnḫ.tỉ.sỉ* « celle qui vivra », p. 68, nº 23. Moyen Empire (fréquent).

 *snb.tỉ.fỉ* « celui qui sera en bonne santé », p. 314, nº 23. Moyen Empire et 2e période intermédiaire (fréquent).

 *snb.tỉ.sỉ* « celle qui sera en bonne santé », p. 314, nº 25. Moyen Empire (fréquent).

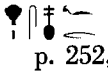
 wꜣḏ.tỉ.fỉ-n.ỉ « celui qui sera florissant pour moi », Gunn, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1928 (t. XXVIII), p. 162-163, Ire ou IIe dynastie.

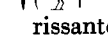
 tỉ ḥr nfr.wt « celui qui vient en apportant de bonnes choses » = « Porte-bonheur », p. 10, nº 18. Moyen Empire et Nouvel Empire (début).

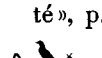
2. NOMS NARRATIFS

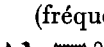
a. Qualités corporelles :

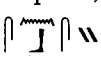
 *nfr ḥr.s* « belle-est-sa-face », p. 198, nº 13. Basse Époque.

 *ḥr.s nfr(.w)* « sa-face-est-belle », p. 252, nº 23. Moyen Empire.

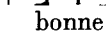
 *wꜣḏ.wt-sy* « comme-elle-est-florissante ! ». Moyen Empire.

 *ỉw n.f snb* « il-possède-la-santé », p. 13, nº 22. Moyen Empire.

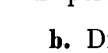
 *ỉw.f snb(.w)* « il-vient-en bonne santé », p. 16, nº 1. Moyen Empire (fréquent).

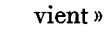
 *ỉw.n.s snb* « elle-a-de-la-santé », p. 13, nº 25. Moyen Empire (fréquent).

 *snb.sy m-ʿ.ỉ* « elle-est-en bonne santé-dans-ma-main » (propos de sage-femme), p. 313, nº 20. Moyen Empire (fréquent).

 *snb.sw m-ʿ.ỉ* « il-est-en bonne santé-dans-ma-main », p. 313, nº 21. Moyen Empire (fréquent) et 2e période intermédiaire.

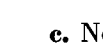
b. Dignités, charges :

 *ỉw nb.f* « son (nouveau)-maître vient » (propos tenu lors de la naissance), p. 15, nº 18. Ancien Empire.

 *ḥn.wt-ỉ pw* « c'est-ma-princesse », p. 244, nº 18. Moyen Empire (fréquent).

 *ỉw n.f ḫ t-f* « ses-biens-sont-à lui » (= il a ce qu'il lui faut), p. 13, nº 21. Ancien Empire.

c. Noms narratifs (descriptifs) anticipant sur l'avenir :

 *Ttỉ ḥḳꜣ.tỉ.fỉ* « Téti est

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

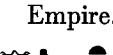
que qu'un qui règnera », p. 385, nº 9. VIe dynastie.

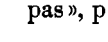
 *iw.f r ʿnḫ* « il-vivra », p. 14, nº 20. Moyen Empire.

 *iw.s r ʿnḫ* « elle-vivra », p. 15, nº 10. Moyen Empire.

 *iw f r snb* « il-sera-en-bonne santé », p. 14, nº 22. Moyen Empire.

 *iw.s r snb* « elle-sera-en bonne santé », p. 15, nº 12. Moyen Empire.

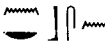
 *nn mwt.f* « il-ne-mourra pas », p. 204, nº 23. Moyen Empire.

 *nn sḏr kȝ.i* « mon Ka (= ma force vitale)-ne-sommeillera-pas », p. 205, nº 1. Ancien Empire.

Particulièrement important est le nom « Téti est quelqu'un qui règnera », formé avec le nom d'un nouveau roi, dont on prédit que le règne sera long. La personne (et d'ailleurs aussi le nom) du Pharaon ayant un caractère sacré, jamais on n'aurait osé faire entrer le nom d'un roi dans une dénomination de ce genre si la chose avait présenté un danger quelconque.

3. NOMS OPTATIFS

Ces noms étant excessivement nombreux, on se bornera à mentionner ceux dont il a été fait état plus haut.

 *nb.sn* « leur maître » (= que l'enfant soit leur nouveau maître !), p. 186, nº 13. De l'Ancien au Nouvel Empire.

 *ttỉ.sn* « leur prince » (même explication), p. 49, nº 26. Ancien Empire.

 *ḥn.wt-sn* « leur princesse » (même explication), p. 244, nº 1. Ancien et Moyen Empire (fréquent).

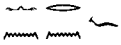
 *šd sw ʾImn* « qu'Amon-le sauve ! », p. 331, nº 5. Nouvel Empire. Même formation avec les noms divins Oubastit, Mout, Nefertoum, Horus, Khonsou, etc.

 *dỉ ȝs.t tȝw(.t)* « qu'Isis accorde-la-vieillesse ! », p. 396, nº 7. XXIIe dynastie.

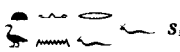
 *dỉ Wbȝst.t pȝ snb* « qu'Oubastit-accorde-la-santé ! », p. 396, nº 17. Basse Époque.

4. NOMS PÉJORATIFS

 *tȝ bỉn.t* « la mauvaise », p. 356, nº 12 (2 exemples seulement), Nouvel Empire.

 *nn rn.f* « son-nom-n'existe pas » (= *Nemo*), p. 204, nº 25. Moyen Empire.

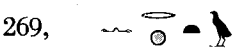
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

 *s₃.t nn rn.f* « fille de Personne », p. 290, nº 13, Moyen Empire.

 *ḥmw* « l'inconnu », p. 269, nº 16. Moyen Empire.

 *ḥm(.w)-s* « Son inconnu (à elle) », p. 269, nº 17.

 *ḥm.t-n.sn* « leur inconnue » p. 269, nº 20

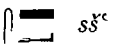
 *n rḫ.tw-f* « on-ne-sait-pas-qui-c'est », p. 168, nº 19. Moyen Empire.

 *n rḫ(.t) sw* « je-ne-le connais-pas », p. 168, nº 18.

5. SURNOMS INJURIEUX

Ils se rencontrent, tout à fait exceptionnellement, d'ailleurs, non dans la pratique courante, mais seulement dans les *Textes des pyramides* (édition K. Sethe, *Die altaegyptischen Pyramidentexte*, 4 vol., Leipzig 1908-1922). Le chanoine Étienne Drioton les a étudiés dans son article *Sarcasmes contre les adorateurs d'Horus, Mélanges Syriens offerts à M. René Dussaud*, tome II, Paris 1939, p. 495-506. Le sens littéral de quelques-uns de ces surnoms n'est point établi avec certitude.

 *šp šꜣ.w*, surnom d'Horus, Pyr., § 1268 *b* (P. 498). Selon E. Drioton, ce surnom signifierait : « aveuglé par un porc » (allusion à un épisode de la légende horienne).

 *sš*ᶜ « châtré », surnom de Seth, § 1269 *b* (P. 500).

 *nš* « baveur », surnom de Khentiirti, § 1270 *b* (P. 502).

 *n mw.t-k* « tu-n'as-pas-de-mère » surnom de Thot, § 1271 *b* (P. 504).

 *wsḫ.t ḥwꜣ.t* « large de pourriture », surnom d'Isis, § 1272 *b* (P. 506). Peut-être la forme première de ce surnom était elle *wzš.t ḥwꜣ.t* « urine de chair pourrie ». Voir à ce sujet Drioton, *art. cit.*

 *idn.t n k.t-s* « remplaçante sans matrice », surnom de Nephthys, § 1273 *b* (P. 508).

 *šp šꜣ.w*, surnom des *ḫꜣ.tiw* et des *imi.w tꜣ.w*, § 1274 *b* (P. 510).

6. LA PROTECTION CONTRE LE MAUVAIS ŒIL DANS LES NOMS PROPRES ÉGYPTIENS

La liste des noms propres (en majorité optatifs) rentrant dans cette catégorie a été donnée par Spiegelberg, *art. cit.*, et utilisée par Ranke, *Die*

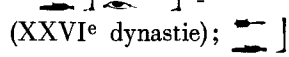
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Aegyptischen Personennamen. En voici des extraits, classés d'après le sens du verbe principal (avec quelques exemples nouveaux, tirés de publications récentes) :

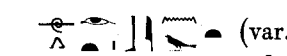
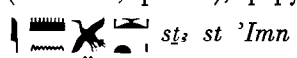
a. Avec *ḫ*ᶜ *r* « se dresser contre » :

 *ḫ*ᶜ *Mꜣᶜ.t* (*r*) *ir.t bin*(*.t*) « Que-Maᶜat-se-dresse-contre-le-mauvais œil ! », Ranke I, p. 70, nº 23; cf. Spiegelberg, *ZÄS,* 59, p. 138 et 153.

b. Avec *ḥdb* « tuer » :

 *ḥdb Nit ir.t b*(*in.t*) « Que-Neith-tue-le-mauvais œil ! », p. 278, nº 18 (XXVIᵉ dynastie);  *ḥdb Ḫns.w ir.t b*(*in.t*) « Que-Khonsou-tue-le-mauvais œil ! », p. 278, nº 19; *ḥtb.s ir.t bn* (texte démotique) « Qu'Elle (une déesse)-tue le-mauvais œil ! », M. Malinine, *Choix de textes juridiques en hiératique « anormal » et en démotique,* première partie, Paris 1953, p. 50, 52 (index, p. 144). Papyrus nº 223,2 de la Bibliothèque Nationale (règne de Darius Ier).

c. Avec *stꜣ* « écarter » :

 (var.) *stꜣ ir.t bin.t* « Écarte-le-mauvais œil ! », p. 323, nº 1. Basse Époque; *idem,* texte démotique, M. Malinine, ouvr. cit., p. 86 (cf. index, p. 144), papyrus du Louvre E 7128, rº 1 (règne de Darius Ier);  *stꜣ st ʾImn pꜣ tꜣt.y* « Qu'Amon-du-kôm-l'écarte ! », Ranke I, p. 323, nº 3 (cf. *ZÄS,* 41, p. 21).

III. UN TÉMOIGNAGE SUR LES CROYANCES ET COUTUMES POPULAIRES DU SAÏD À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Je suis heureux de publier ici, avec son aimable autorisation, quelques extraits d'une lettre que Mme Françoise Bruyère a bien voulu m'adresser, sur le sujet traité dans le présent article. Mme Bruyère a passé de nombreuses années dans la montagne thébaine, auprès de son mari Bernard Bruyère, Directeur des fouilles de Deir el-Médineh. Sa parfaite connaissance du parler de la région de Gournah, son expérience très étendue des

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

moeurs locales donnent à son témoignage — négatif sur un point très important — une valeur toute particulière.

« ...Je n'ai *jamais* vu une fille, ou encore moins un garçon, recevoir un nom péjoratif, à moins qu'il ne s'agisse d'un « gotob », pseudonyme donné au cours de l'enfance ou même de l'âge adulte, allusion spirituelle ou plaisanterie, destinée souvent à éviter une confusion possible entre deux « Mohammed».

« Il me semble que l'on ne peut se tromper sur l'esprit dans lequel on comprend chez nous, à Gournah, le mauvais œil : certaines personnes l'ont, à n'en pas douter, de naissance, et leur seule présence est un danger. Que l'on ait eu à subir leur regard, cela suffit pour accumuler les « khazouk ». En dehors de ces gens redoutés, les occidentaux sont considérés comme portant malheur lorsqu'ils se livrent à des acclamations, énoncent des paroles admiratives. C'est pourquoi lorsqu'un étranger, dans une maison, a l'imprudence de parler de la beauté d'un objet, on se dépêche de le lui offrir, pour qu'il s'en aille !

« Un garçon nouvellement circoncis doit porter boucles d'oreilles et collier de fille. Un vêtement neuf ou attirant le regard — que ce soit la propriété d'un enfant ou d'une grande personne — passe rarement la journée sans accident. D'autre part il existe mille choses qu'il ne faut pas faire : entrer dans la maison d'une accouchée avec des bijoux d'or ou d'argent, bien visibles; omettre de dire « Ṣalāt el-Nebī » en entrant dans une cour où s'ébattent enfants et bestiaux, etc.

« Il y aurait encore bien des cas à citer. Tout ce qui peut faire croire à une intention de nuire par l'envie ou le dépit est interprété comme un appel au malin ».

8 septembre 1958.

IV. À PROPOS DU MAUVAIS ŒIL

1. BIBLIOGRAPHIE

a. Généralités :

F. T. Elworthy, *The evil eye*, Londres 1895.

S. Seligmann, *Der böse Blick und Verwandtes*, 2 vol., Berlin 1910.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

F. T. Elworthy, dans J. Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, vol. 5, Londres 1912, p. 608-615, *sub vocabulo* evil eye.

S. Seligmann, *Die Zauberkraft des Auges und das Berufen*, Hambourg 1922.

J. Hempel dans *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, vol. 1, Tubingen 1927, p. 1146, *sub vocabulo* Blick.

Encyclopaedia Britannica (édition de 1947), vol 8, p. 915.

K. Meisen, *Der böse Blick und sein Abwehr in der Antike und im Frühchristentum, Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde*, t. I (1950), p. 147-177; III (1952), p. 169-225.

b. PROCHE-ORIENT ANTIQUE :

H. Bonnet, *Reallexicon der Aegyptischen Religionsgeschichte*, Berlin 1952, p. 122, *sub vocabulo* Böser Blick.

F. Spiegelberg, *Der böse Blick im altaegyptischen Glauben* dans *Zeitschrift für Aegyptische Sprache und Altertumskunde*, 1924 (Band 59), p. 149-154.

E. Ebeling dans Max Ebert *Reallexicon der Vorgeschichte*, II Band, Berlin 1925, p. 28, *sub vocabulo* Blick (böser).

E. Ebeling dans E. Ebeling et B. Meissner, *Reallexicon der Assyriologie*, Band II, Berlin-Leipzig 1938, p. 55, *sub vocabulo* Blick (böser).

c. PROCHE-ORIENT CONTEMPORAIN ET AFRIQUE DU NORD :

H. Winkler, *Aegyptische Volkskunde*, Stuttgart 1936, p. 46 et pl. 90, fig. 1.

W. S. Blackman, *Les Fellahs de la Haute Égypte*, traduction J. Marty, Paris 1948, p. 184-188.

J.-A. Jaussen, *Le mauvais œil* dans *Revue Biblique*, 1924, p. 396-407 (Naplouse, Palestine).

E. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger 1909, p. 317-327.

d. SOUDAN, ÉTHIOPIE :

J. Spencer Trimingham, *Islam in the Sudan*, Londres 1949, p. 25, 170-171, 174, 181.

M. Staude, *Die Profilregel in der christlichen Malerei Aethiopiens und die Furcht vor dem « Bösen Blick »* dans *Archiv für Volkerkunde*, Band IX, Vienne 1954, p. 116-161.

W. Staude, *Blick und Geste* dans *Archiv für Volkerkunde*, Band XI, Vienne 1956, p. 135-151.

e. EUROPE :

G. Bonomo, *Scongiuri siciliani*, Palerme 1953.

M. Leproux, *Médecine, Magie et Sorcellerie*, Paris 1954, p. 229-235.

M. Bouteiller, *Sorciers et jeteurs de sort*, Paris 1958, p. 90-91.

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. LE MAUVAIS ŒIL, TRANSMIS VOLONTAIREMENT

a. TERMINOLOGIE :

En Afrique du Nord, selon E. Doutté, *ouvr. cit.*, p. 318, le jeteur de sort est appelé *maʿyān*, et sa victime est un *muʿtāyan*. Ces termes se retrouvent en Égypte, sous les formes (dialectales) *miʿyān* (مِعْيَانْ) et *mitaʿāyin* (مِتْعَايِنْ) (renseignements transmis par Cérès Wissa Wassef). D'après J.-A. Jaussen, dont la documentation a été rassemblée à Naplouse (Palestine) en 1923, « celui qui, par jalousie, lance le coup d'œil, est le *ḍārib*, « le frappeur » et l'homme qui subit le choix mauvais est naturellement le *maḍrūb bi-l-ʿayn* », « le frappé de l'œil ». Le terme *maṣyūb bi-l-ʿayn* « atteint par l'œil », s'explique de la même manière (*art. cit.*, p. 396).

b. PROCESSUS :

« La question de savoir si son œil (celui du *maʿyān*) décharge sur ce qu'il regarde quelque substance invisible, comme le poison qui se dégage de l'œil de la vipère, n'est pas résolue, c'est seulement une chose probable » (Qastallānī, sur Boukhārī, *Ṣaḥīḥ*, VIII, Le Caire 1305, p. 390, cité par Ed. Doutté, *op. laud.*, p. 318, note 1.

« En juillet 1923, écrit J.-A. Jaussen, *art. cit.*, p. 397, le cheikh Aḥmad H., qui cherchait à m'expliquer sa conception du *ḍarb al-ʿayn*, s'exprimait de la façon suivante : «celui qui frappe de l'œil, *man yaḍrub bi-l-ʿayn*, lance une flèche acérée contre la personne jalousée. Ce trait pénètre droit au cœur et y dépose le germe de la mort, ou tout au moins y engendre une maladie cruelle ». La fumée de l'alun, placé sur un brasero, dans un morceau d'étoffe bleue, avec d'autres ingrédients (sel, grains de qurḥah, grains d'orge), « possède la vertu de chasser le poison du mauvais œil » (J.-A. Jaussen, *art. cit.*, p. 406); il en est de même de l'encens et des charmes appelés *ḥidjāb* (une phrase du Coran, ou une formule cabalistique, écrite par un cheikh d'une sainteté éprouvée, sur une feuille de papier qu'on enferme, pour la porter, dans un petit sac).

c. EFFETS DU MAUVAIS ŒIL :

« Le *Maʿyān* qui trouve une chose belle, la gâte, la fait dépérir si c'est un être vivant et finalement la tue. Il n'est pas nécessaire qu'il exprime

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

son admiration; s'il voit une vache et qu'il pense que c'est une belle bête et qu'il voudrait bien la posséder, elle tombe malade; s'il voit un enfant bien portant et qu'il souhaite en avoir un semblable, l'enfant tombe malade et meurt; s'il voit un bel habit et qu'il l'envie, l'habit se déchire, etc.» (E. Doutté, *ouvr. cité*, p. 320).

«Certaine femme de la Haute Égypte, connue pour posséder le mauvais œil, vit passer un jour un chameau le long des sentiers de la campagne. «Oh! dit-elle, la magnifique bête!» Aussitôt, ce chameau fit une chute et se cassa la jambe. Celui qui m'a narré l'incident se portait garant de son authenticité, déclarant avoir été témoin de la chute et avoir entendu les paroles qui, à n'en pas douter, la provoquèrent» (W. S. Blackman, *ouvr. cité*, p. 188).

«Il y a quelques mois à peine, une grande caravane de chameaux se déroulait sur la route, en face de la ville (Naplouse). Au milieu des chameaux chargés avançait une chamelle qui, par sa taille et sa beauté, frappait l'attention. «Quelle superbe chamelle!» s'écrie en l'apercevant un *naplousi* envieux. Puis, s'adressant à son compagnon, il ajoute : «Veux-tu manger de cette chamelle ce soir?». Son ami, fort surpris, va l'interroger. «Silence», lui riposte l'autre et fixant sur l'animal un regard pénétrant il dit : «Jamais pareille chamelle n'a traversé Naplouse!». Aussitôt la bête s'effondre sur la route et, dans sa chute, se casse une patte. Le propriétaire, constatant l'impossibilité de la guérir, se décide à l'abattre pour la débiter chez le boucher. Le compagnon du frappeur mangea de la chair de la chamelle, le soir!». Propos rapportés par le cheikh Saʿad ad-din à J.-A. Jaussen et publiés par celui-ci, *art. cit.*, p. 400.

«Un paysan, connu sous le nom de ʿAbd-al-Tamamy, pénétra un jour à Beisân, dans un jardin bien cultivé et planté d'arbres fruitiers. Suivant les règles de la politesse orientale, il est accueilli avec courtoisie par le jardinier qui l'invite à se reposer auprès de l'eau courante, sous un frais ombrage. Il lui apporte ensuite des fruits pour le régaler. Tout en dégustant les fruits, le paysan promène son regard sur les légumes, sur les melons et sur les pastèques, sur les orangers écrasés par leurs fruits d'or, sur les palmiers aux lourds régimes de dattes. «Que de beaux fruits! que de beaux fruits!» s'écria le paysan en sortant du jardin et il lança un regard jaloux

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur toutes ces richesses. Le lendemain, à l'aurore, le jardinier aperçut les branches des arbres coupées, les melons et les pastèques fendus en deux; partout la destruction, partout la mort. Il courut expliquer à son maître que «le fellaḥ était venu et avait frappé de l'œil»» (J.-A. Jaussen, *art. cit.*, p. 399).

d. La jalousie, principe du mauvais œil :

Les récits qui précèdent, et la terminologie même («*frapper* de l'œil») sont assez explicites, et il n'est pas surprenant que Doutté ait pu écrire : «(L'envie) est l'élément actif du mauvais œil... *envie et mauvais œil,* c'est tout un» (*ouvr. cit.*, p. 320). Ibn Khaldoun, dans ses *Prolégomènes,* traite de la responsabilité du «frappeur» (III, p. 187). A Naplouse, selon J.-A. Jaussen, avant la guerre de 1914-1918 «le mauvais œil était considéré comme une sorte de délit public» ressortissant au tribunal religieux. Quelqu'un se croyait-il lésé par le «mauvais œil», il se rendait auprès du qâdy et déposait une plainte contre celui qu'il soupçonnait d'être l'auteur de son infortune. Le qâdy, saisi de cette plainte, ouvrait une enquête. Si la plainte était reconnue fondée, la victime avait «le droit de s'adresser à un homme connu pour son mauvais œil (et de) le charger de frapper son ennemi, à titre de revanche» (*art. cit.*, p. 404).

3. LE MAUVAIS ŒIL, TRANSMIS INVOLONTAIREMENT

Certains auteurs, en particulier Qastallāni (sur Boukhārī, *Saḥīḥ*, VIII, p. 391), admettent qu'on puisse transmettre le mauvais œil sans intention de nuire et dégagent, en pareil cas, la responsabilité de la personne en cause. «On peut, écrit Marcelle Bouteiller, posséder la mauvaise vue sans s'en douter. Dans une famille périgourdine de Toutoirac (Dordogne) vit une domestique septuagénaire à laquelle tous les autres serviteurs attribuent spontanément le mauvais œil : si elle se trouve là quand une vache met bas, ou aperçoit une poule qui couve, le veau ou les poussins naissent chétifs et ne tardent pas à crever. Si on lui montre des semis, les plantes poussent mal. A la cuisine, sa seule présence fait tourner les sauces. On

BIFAO 59 (1960), p. 1-28 Jean Sainte Fare Garnot
Défis au destin.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'écarte donc sous d'ingénieux prétextes, on lui cache avec soin entreprises et projets, cela sans lui fournir le véritable motif, car nul ne voudrait la peiner. Indiscutablement probe, et issue d'une famille estimable et estimée, cette femme représente, bien malgré elle, un danger permanent » (*Sorciers et jeteurs de sort*, Paris [Plon] 1958, p. 90-91).

ADDENDA

1. Le présent article était déjà mis en pages lorsque le Révérend Père Lagier de Beaurecueil attira mon attention sur le passage suivant, tiré des *Croyances et Coutumes persanes*, par Henri Massé, tome I, Paris 1938, p. 48 : « Les parents dont les enfants meurent promptement surnomment leur dernier né, si c'est une fille Bèmâ-ni-ḫanom (Puisses-tu subsister, Mademoiselle !) et si c'est un garçon Aghâ-mândè (Monsieur a subsisté !) ou ḫodâ-bogzân (Dieu, épargnez-le !) ou Mândè-Ali (Ali subsistant). En Azerbaidjan, quand il y a beaucoup de filles dans une famille, on nomme la septième Qîz-bès (en azéni : assez de filles !) en espérant que le prochain enfant sera un garçon.»

On trouvera aussi, dans ce beau livre, tome I, p. 55-58, d'utiles informations sur les rites de protection ou de conjuration ayant pour objet de mettre les enfants persans à l'abri du mauvais œil.

2. Les formes dialectales des noms propres *Shaḥḥād* et *Shiḥāḍa* sont, dans l'Égypte contemporaine, شحّات et شحّاتة. La voyelle initiale de ce deuxième nom est intermédiaire entre *i* et *e*.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net